ARDENAY-INFO

Respectez gestes barrières et distanciation physique

Janvier 2021

Le mot du Maire,

Chèr(e)s Ardenaisiennes et Ardenaisiens,

Cette période exceptionnelle que nous traversons tous avec courage et dignité dure bientôt depuis un an et grâce à votre attitude responsable, nous avons été relativement épargnés par cette terrible pandémie. A ce titre je voudrais également souligner une fois de plus l'exemplarité de nos élèves et enseignantes qui avec circonspection et détermination assurent les gestes barrières, en portant un masque toute la journée notamment.

Les travaux entrepris en 2020 vous ayant déjà été relatés lors de la dernière parution, je rajouterai que le remplacement des anciens lampadaires par de nouveaux, à LED, a permis d'économiser 30% sur leur consommation électrique ce qui laisse supposer que cet investissement sera amorti d'ici 5 ans et mis en parallèle avec la longévité des anciens poteaux, soit plus de 20 ans, en dit long sur la pertinence de cet investissement.

En 2021, courant mars-avril, l'aménagement paysager des étangs sera terminé, sera lancée également la sécurisation tant attendue de la RD 52 mais aussi le début des travaux du créneau de dépassement par le Département sur la RD 357 avec au préalable la création de la nouvelle portion de la voie communale la longeant, puisque celle-ci ne pourra bien entendu plus déboucher sur cet axe, améliorant de fait la sécurité des usagers.

Bien que le bilan du budget ne soit pas encore établi, ni voté, je peux vous dire d'ores et déjà que la santé financière de la commune est bonne et stable malgré les frais supplémentaires engendrés par la situation sanitaire de l'ordre de 6000 € sur 9 mois, pour assurer la protection du public, des agents du milieu scolaire et de la cantine.

Alors que nous traversons tous l'Histoire avec un grand H, un autre évènement mérite aussi d'être souligné car d'après les derniers chiffres de l'INSEE, issus du recensement 2020, la population du village pour la première fois de sa longue histoire a dépassé la barre des 500 en s'établissant à 505 habitants soit une progression de 2.8% en 5 ans (chiffre à ne pas confondre avec celui diffusé dans la presse récemment faisant référence à un amalgame de données au 01/01/2018).

La campagne de vaccination a commencé début janvier en ciblant désormais pour sa première phase les résidents des EPHAD, les plus de 75 ans, certaines personnes à risque détentrices

d'une ordonnance de vaccination et les personnels soignants de plus de 50 ans. Puis sous réserve ce sera au tour des 65 à 74 ans, certainement en février-mars. Au printemps 2021 on devrait entrer dans la troisième et dernière phase de cette campagne de vaccination. Cette fois, l'accès au vaccin sera élargi aux personnes âgées entre 50 et 64 ans ainsi qu'au personnel de sécurité, de l'éducation, des populations vulnérables et précaires ainsi que celles vivant dans des hébergements confinés et lieux clos. Ensuite, il sera disponible pour l'ensemble de la population. Si le vaccin ne sera pas obligatoire, la prise en charge sera néanmoins gratuite pour ceux qui souhaitent se faire vacciner.

Pour terminer je voudrais remercier élus, bénévoles et agents pour leur implication au quotidien visant à maintenir le lien entre tous, en préservant notre cadre de vie qui font que notre commune est certainement une des plus paisibles qu'il soit, et enfin vous tous habitants d'Ardenay sur Mérize qui conscients de la qualité de vie préservée que vous êtes venus chercher ici le faites savoir par vos différents témoignages réguliers de sympathie.

Le Conseil Municipal et moi-même vous adressons nos vœux les plus sincères de santé, de bonheur et d'espoir pour cette nouvelle année.

Le Maire,
André PIGNE

TRAVAUX EN COURS

AMENAGEMENT DE SECURITE DE LA RD52

La rue de la Mérize est la voie la plus fréquentée du centre-bourg. Notre sécurité ainsi que celle de nos enfants qui la traversent quotidiennement, est notre priorité. Il s'avère donc nécessaire de procéder à la réalisation d'aménagements de cette rue.
Une " phase-test " précédant les travaux consistera en la mise en place, par nos agents techniques, de séparateurs de voies et le déplacement des panneaux "entrée et sortie" du bourg. Cette "phase-test" débutera début février pour une durée d'un mois. La circulation des véhicules s'effectuera par alternance.
Les travaux commenceront la semaine du 1er Avril et dureront 9 semaines, avec mise en place d'un plateau au niveau du passage piétons devant le parking de la Maison Pour Tous, d'écluses à l'entrée et à la sortie du village, de coussins berlinois et de trottoirs en direction de Parigné l'Evêque.
Nous souhaitons une fin des travaux pour la semaine du 15 Juin.
Conscients des perturbations que ces travaux engendreront, nous vous remercions de votre compréhension.

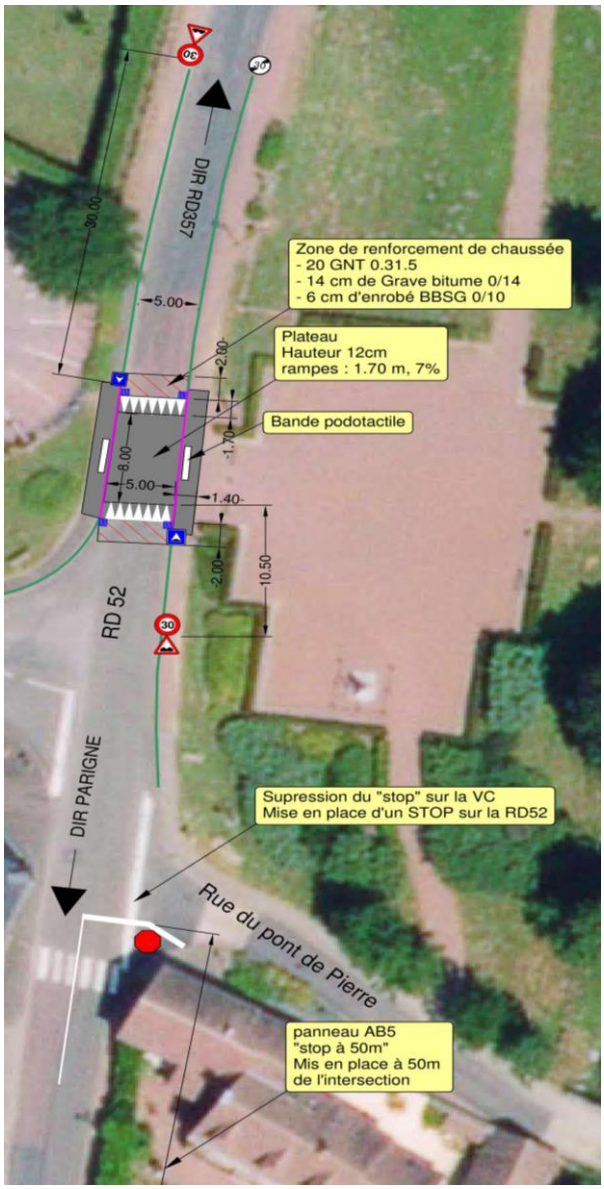

Protection du passage piétons

AMENAGEMENT PAYSAGER DES ETANGS COMMUNAUX

Les travaux d'aménagement des étangs communaux situés près de l'usine CRISTAL ROC, débutés le 14 Septembre 2020, ont repris le jeudi 7 Janvier après une pause durant les fêtes de fin d'année.
Le terrassement du chemin en pierre, complété par la plantation de 22 arbres rend, à présent, accessible l'ensemble des 2 étangs.
Une partie de ce chemin autour du deuxième étang offrira un coin de détente ombragé par des thuyas …
Nous attendons prochainement la réalisation, sur place, des deux passerelles en bois conduisant aux étangs.
Ensuite, sur l'esplanade ombragée avant le deuxième étang, seront installés une nouvelle cabane en bois ainsi que des bancs et des tables, idéals pour un moment de détente en famille. Ces travaux devraient, nous l'espérons, être finis pour le début du printemps.
Nous vous rappelons que le site est fermé au public, pour des questions de sécurité. Encore un peu de patience ! Nous ne manquerons pas de vous faire partager, prochainement, la suite de ces aménagements.

Nathalie BRAGA

REVISION DU PLAN CADASTRAL

Le plan cadastral de la partie urbaine de la commune d'Ardenay sur Mérize est un plan mis à jour en 1939 sur les bases du plan napoléonien de 1813.
Afin de maintenir sa mise en jour, le service du cadastre du Mans a jugé nécessaire de procéder à la confection d'un nouveau plan à partir de levers réalisés sur le terrain, cette procédure se nomme le remaniement cadastral.
Cette opération, entreprise aux frais de l'Etat, autorisée par l'article 6 de la loi 74-645 du 18 juillet 1974, donne lieu à la confection de plans nouveaux, après délimitation et lever des propriétés publiques et privées.
Cette opération sera réalisée à partir de février 2021. Suite à une réunion avec les services de la mairie, de plus amples informations vous seront communiquées en temps voulu.

CADUCITE DU POS (Plan d'Occupation des Sols)

Après avoir été prolongés deux années de suite, les Plans d'Occupation des Sols (POS) au niveau national sont caducs au 31/12/2020 . Jusqu'à l'adoption du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la commune est régie désormais par le Règlement National d'Urbanisme (RNU), sous l'autorité du Préfet.

LES BOUCHONS D'AMOUR

L'amicale du SIVOS lance auprès des enfants des écoles d'Ardenay, de Soulitré et de Nuillé-le-Jalais, une collecte de BOUCHONS ALIMENTAIRES, qui seront remis à l'association « LES BOUCHONS D'AMOUR » (association loi 1901). Celle-ci les revend à des entreprises spécialisées et les revenus de ces ventes permettent d'aider à financer l'appareillage des personnes handicapées, la formation de chiens destinés à ces personnes….

Les élèves sont donc invités à recueillir un maximum de bouchons alimentaires. Vous pouvez aider les enfants de votre entourage en leur remettant des bouchons, qui seront collectés et pesés lors du carnaval du SIVOS, le 13 Février 2021, à la salle des fêtes de Soulitré. Les 5 enfants ayant la plus jolie pesée repartiront avec un cadeau.

LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Comme pour « chasser » cette éprouvante année 2020, les décors de Noël sont apparus très tôt dans le village. Dès la fin du mois de Novembre, les illuminations ont été mises en place, les enfants des « mercredis loisirs », aidés de Johanna, Diana, Romane et Wilson, ont confectionné des objets décoratifs qu'ils ont ensuite suspendus dans divers endroits.

Début Décembre, Denis et Stéphane ont mis en place, devant l'église, le sapin décoré par Christian Rouleau. Ce sapin, devenu un « arbre à vœux », a reçu, contenus dans de petites boules, les souhaits émis par les enfants. Ceux-ci étaient accompagnés bien sûr du Père Noël.

Le vendredi 18 Décembre, les élèves de l'école ont pris part au traditionnel goûter. Après avoir interprété, sous la direction de Madame Lebourdais de très beaux chants, ils ont dégusté brioches, chocolats, jus de fruits …

A l'occasion des fêtes de fin d'année, les membres du CCAS, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux ont remis aux Aînés des colis garnis de délicieux produits et distribué à chaque foyer une « carte chocolat ».

Beaucoup parmi vous ont décoré et illuminé leur maison, ce qui a contribué à donner un air de fête à notre village. Nous vous en remercions .

Les fêtes sont maintenant terminées. Espérons qu'elles ont apporté un peu de réconfort à chacun !

Jacqueline SIEGWALD

Directeur de publication : André PIGNÉ janvier 2021